



HONORAIRES SARL SACIB AGANCE

Honoraires ventes

- Honoraires de négociation portant sur la vente d'immeubles, appartements, maisons et terrains à bâtir : 4,50 % TTC (TVA au taux en vigueur : 20 %) - (Charge acquéreur)

Les honoraires de négociation seront de 6 900 € TTC pour toutes ventes inférieures à 153 000 € Net
Vendeur (Charge acquéreur)

- Honoraires de négociation portant sur la vente de dépendances (garages, parking, cave, grenier) :
Forfait de 4 000 € TTC - (Charge vendeur)
- Honoraires de négociation portant sur la vente de programmes neufs SACIB : 3,50 % TTC (TVA au
taux en vigueur : 20 %) - (Charge vendeur)